

## Sommaire

Transfert de subvention à l'organisme Le Pont de Rouyn-Noranda

Maisons de soins palliatifs

Cadre de référence – Plan de services individualisé en Abitibi-Témiscamingue pour les personnes ayant une déficience

Accessibilité du service Info-Social

Cadre de gestion régional pour le programme national d'oxygénothérapie à domicile

Soutien à la transformation du CSSS de la Vallée-de-l'Or

Conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués

### TRANSFERT DE SUBVENTION À L'ORGANISME LE PONT DE ROUYN-NORANDA

Il est résolu de retirer à l'organisme les Appartements communautaires Le Pont sa reconnaissance au Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) et de verser au Pont de Rouyn-Noranda le montant récurrent de 6 039 \$ auparavant octroyé aux Appartements communautaires Le Pont et de l'ajouter à sa subvention du PSOC.

### MAISONS DE SOINS PALLIATIFS

Une allocation non récurrente est allouée à chacun des CSSS suivants pour les maisons de soins palliatifs de leur territoire, et ce, proportionnellement au nombre de lits :

CSSS	Maison de soins palliatifs	Allocation non récurrente
CSSS de Rouyn-Noranda	Maison de l'Envol	8 160 \$
CSSS de la Vallée-de-l'Or	Maison de la Source Gabriel	5 440 \$
CSSS Les Eskers de l'Abitibi	Maison du Bouleau Blanc	2 720 \$
Total		16 320 \$

### CADRE DE RÉFÉRENCE – PLAN DE SERVICES INDIVIDUALISÉ EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE POUR LES PERSONNES AYANT UNE DÉFICIENCE

Le cadre de référence – Plan de services individualisé en Abitibi-Témiscamingue pour les personnes ayant une déficience est adopté.

### ACCESSIBILITÉ DU SERVICE INFO-SOCIAL

Les membres entérinent l'orientation régionale de rendre accessible le service de consultation téléphonique psychosociale 24/7 via le service régional Info-Santé Info-Social (SRISIS) de la région 04 (Mauricie et Centre-du-Québec) et allouent un financement récurrent de 196 754 \$ pour le service de consultation téléphonique Info-Social 8-1-1 et un financement non récurrent de 122 149 \$ pour les frais liés à l'implantation du service.

### CADRE DE GESTION RÉGIONAL POUR LE PROGRAMME NATIONAL D'OXYGÉNOTHÉRAPIE À DOMICILE

Les membres adoptent le Cadre de gestion du Programme régional du service d'oxygénothérapie à domicile.

### SOUTIEN À LA TRANSFORMATION DU CSSS DE LA VALLÉE-DE-L'OR

Afin d'aider le CSSS de la Vallée-de-l'Or à défrayer le coût du soutien à la transformation, une somme non récurrente de 150 000 \$ lui est allouée.

### CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS SYNDICABLES NON SYNDIQUÉS ET DES EMPLOYÉS NON SYNDICABLES

Il est résolu d'adopter le Répertoire des conditions de travail des employés syndiqués non syndiqués et des employés non syndiqués.

### LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration de l'Agence se tiendra le mercredi 17 décembre 2014, à Rouyn-Noranda.